

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02460

Numéro SIREN : 493 094 445

Nom ou dénomination : 5 STRATEGIES

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2021 sous le numéro de dépôt 63293

COMPTES ANNUELS

en euros

5 STRATEGIES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Bilan au 31/12/2020

22 RUE DU PRESIDENT WILSON
92300 LEVALLOIS

SIRET : 49309444500035

NAF : 6430Z

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	300		300	300
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	3 805 748		3 805 748	3 805 748
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	3 806 048		3 806 048	3 806 048
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production :				
- De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 899		1 899	2 433
Autres	211 059		211 059	74 533
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	166 717		166 717	599 443
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	379 675		379 675	676 409
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	4 185 723		4 185 723	4 482 458

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 951 260	951 260	951 260
Prime d'émission, de fusion, d'apport	10	10
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	95 126	95 126
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	2 746 990	3 090 056
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	42 728	86 934
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	56 011	56 011
CAPITAUX PROPRES	3 892 126	4 279 398
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour : - Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes : - Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses	9 175	55 602
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	41 915	23 418
Dettes : - Fiscales et sociales	242 507	124 039
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	293 597	203 060
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	4 185 723	4 482 458

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
- De biens				
- De services	447 467		447 467	869 004
Chiffre d'affaires net	447 467		447 467	869 004
Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			103 805	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			21	32
Autres produits			1 509	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			552 802	869 038
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			74 129	105 901
Impôts, taxes et versements assimilés			11 783	15 027
Salaires et traitements			326 366	443 290
Charges sociales			131 749	177 257
Dotations aux :				
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			544 028	741 476
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			8 774	127 562
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			8 774	127 562

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		375
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		6 298
CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 673
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-6 673
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-33 954	33 954
TOTAL DES PRODUITS	552 802	869 038
TOTAL DES CHARGES	510 074	782 103
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	42 728	86 934

Annexe

ANNEXE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 4 185 723 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de 42 728 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

L'exercice précédent était d'une durée identique.

La société a pour activité l'administration de ses filiales, ainsi que la gestion de ses titres de participations.

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et complétés des règlements subséquents. L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Immobilisations financières

Titres de participation

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

La valeur brute comptable des « titres de participation » est leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société et les frais accessoires d'acquisition. En effet, la société a pris l'option d'activer les frais inhérents à l'acquisition de titres de participation.

En conséquence, l'étalement fiscal des frais d'acquisition de titres sur cinq ans prévu par l'article 209 VII du Code Général des Impôts est comptabilisé dans un compte d'amortissements dérogatoires.

Dépréciation des titres de participation

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage pour la société déterminée notamment en fonction de critères fondés sur la rentabilité, les perspectives de développement et le patrimoine détenu. Dans le cas où leur valeur nette comptable serait supérieure à leur valeur d'usage, une provision est constituée pour la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

La société ne provisionne pas dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

Sur la base de l'ancienneté déjà acquise par le personnel au 31 décembre 2020, et en fonction des coefficients de mobilité probables estimés par tranche d'âge, le montant des engagements hors bilan de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite à verser est estimé comme non significatif au 31 décembre 2020.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société. L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Faits caractéristiques de l'exercice

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels.

Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets.

Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Mesures prises par le groupe

Compte tenu des pertes de chiffre d'affaires et de la baisse d'activité très significatives pour les filiales du groupe, il a été convenu une réduction de 50 % des managements fees perçus par la société 5 stratégies au titre de l'exercice 2020.

Afin de réduire ces coûts, la société a :

- utilisé le chômage partiel sur les périodes de confinement dont les impacts ont été comptabilisés en moins des charges de personnel
- perçu des aides COVID URSSAF de réduction des charges patronales et d'aide au paiement de 20% dont les impacts ont été comptabilisés en subvention d'exploitation
- réduit ses charges fixes (déplacement, réception...)

Continuité d'exploitation

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La société a fait un plan de trésorerie sur 2021 basée sur une reprise d'activité au second semestre 2021. L'entreprise est confiante pour faire face à ses besoins de trésorerie sur l'exercice.

5 STRATEGIES

Société par actions simplifiée au capital de 951.260 Euros
Siège social : 22/24, rue du Président Wilson 92300 Levallois-Perret
493 094 445 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le 29 octobre, à 11 heures,

Les associés de la société 5 Stratégies (la « **Société** ») se sont réunis en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée Générale** ») au siège social sur convocation faite par le Président.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Raouf Benslimane, en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée Générale en entrant en séance et à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés et les formulaires de vote par correspondance dont il a été fait retour à la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président ainsi constitué, permet de constater que les associés présents ou représentés, possèdent le nombre d'actions requis.

L'Assemblée Générale, pouvant ainsi valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

Le cabinet GCIC et le cabinet Kreston Conseil, Co-Commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoqués, n'assistent pas à l'Assemblée Générale.

Le Président dépose alors sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- la copie des lettres de convocation adressées aux co-commissaires aux comptes ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- la feuille de présence de l'Assemblée Générale ;
- le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- les rapports spéciaux établis en application des dispositions des articles L. 227-1 al. 3, L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport des co-commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- les comptes consolidés ;
- le texte des résolutions proposées.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Lecture des rapports spéciaux établis en application des dispositions des articles L. 227-1 al. 3, L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce ;
- Lecture du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président et au Directeur Général ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés ;
- Approbation des conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport de gestion sur l'exercice écoulé.

La discussion est alors ouverte.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport des co-commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, dont il résulte un bénéfice de 42.728 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, quitus de sa gestion au Président et au Directeur Général.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, prend acte qu'aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 dudit code, n'a été engagée au cours de l'exercice au sein de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 42.728 euros de la manière suivante :

- Au compte « Autres réserves » : 42.728 €

L'Assemblée Générale constate, qu'après affectation du résultat, le compte « Autres réserves » s'élève à 2.789.718 €.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes. L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividende suivantes au titre des trois derniers exercices de la Société :

2019	430.000 €
2018	0 €
2017	0 €

L'Assemblée Générale constate qu'une erreur matérielle s'était glissée dans le procès-verbal d'Assemblée Générale en date du 30 septembre 2020 mentionnant une distribution de dividende de 420.000 € en lieu et place de 430.000 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2/15

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants du Code de Commerce, lesquels font apparaître une perte de 2.454.169 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte des conclusions de ce rapport et en approuve les termes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

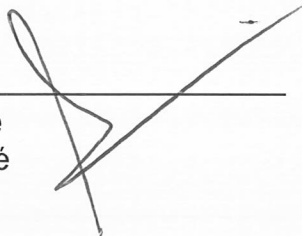
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

Raouf Benslimane
Président et associé



Samia Benslimane
Associée



RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

5 STRATEGIES

22/24, rue du Président Wilson
92300 LEVALLOIS-PERRET

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

GCIC

Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes – PARIS
15 avenue, Victor Hugo
75116 PARIS

KRESTON CONSEIL

Commissaire aux comptes
Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes – PARIS
2, rue Meissonier
75017 PARIS



GCIC

15 avenue, Victor Hugo
75116 PARIS

KRESTON CONSEIL

2, rue Meissonnier
75017 PARIS

5 STRATEGIES

22/24, rue du Président Wilson
92300 LEVALLOIS-PERRET

493 094 445 RCS NANTERRE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **5 STRATEGIES SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « continuité d'exploitation » de l'annexe page 19.

NZ
Q

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 3 806 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et font l'objet de test de dépréciation sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des titres de participation ».

Nos travaux ont consisté à apprécier cette valeur d'utilité et à vérifier que celle-ci est au moins égale à la valeur nette des titres auxquels elle se rapporte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

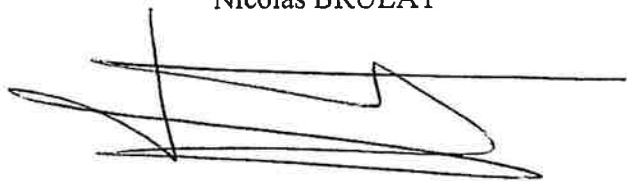
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 octobre 2021

Les commissaires aux comptes

G C I C
Nicolas BRULAT



KRESTON CONSEIL
Jean-Louis DECOUCHE



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	300		300	300
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	3 805 748		3 805 748	3 805 748
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	3 806 048		3 806 048	3 806 048
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 899		1 899	2 433
Autres	211 059		211 059	74 533
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	166 717		166 717	599 443
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	379 675		379 675	676 409
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	4 185 723		4 185 723	4 482 458



Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2020	Du 01/01/2019
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 951 260	951 260	951 260
Prime d'émission, de fusion, d'apport	10	10
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	95 126	95 126
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	2 746 990	3 090 056
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	42 728	86 934
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	56 011	56 011
CAPITAUX PROPRES	3 892 126	4 279 398
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
-auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses	9 175	55 602
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	41 915	23 418
Dettes :		
- Fiscales et sociales	242 507	124 039
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	293 597	203 060
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	4 185 723	4 482 458



Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens				
- De services	447 467		447 467	869 004
Chiffre d'affaires net	447 467		447 467	869 004
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			103 805	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			21	32
Autres produits			1 509	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			552 802	869 038
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			74 129	105 901
Impôts, taxes et versements assimilés			11 783	15 027
Salaires et traitements			326 366	443 290
Charges sociales			131 749	177 257
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			544 028	741 476
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			8 774	127 562
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			8 774	127 562



Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		375
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		6 298
CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 673
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-6 673
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-33 954	33 954
TOTAL DES PRODUITS	552 802	869 038
TOTAL DES CHARGES	510 074	782 103
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	42 728	86 934



ANNEXE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 4 185 723 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de 42 728 euros.

L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

L'exercice précédent était d'une durée identique.

La société a pour activité l'administration de ses filiales, ainsi que la gestion de ses titres de participations.



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT



Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.

En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°2014-03 adopté par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) le 5 juin 2014 et complétés des règlements subséquents. L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Immobilisations financières

Titres de participation

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

La valeur brute comptable des « titres de participation » est leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société et les frais accessoires d'acquisition. En effet, la société a pris l'option d'activer les frais inhérents à l'acquisition de titres de participation.

En conséquence, l'étalement fiscal des frais d'acquisition de titres sur cinq ans prévu par l'article 209 VII du Code Général des Impôts est comptabilisé dans un compte d'amortissements dérogatoires.

Dépréciation des titres de participation

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage pour la société déterminée notamment en fonction de critères fondés sur la rentabilité, les perspectives de développement et le patrimoine détenu. Dans le cas où leur valeur nette comptable serait supérieure à leur valeur d'usage, une provision est constituée pour la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

La société ne provisionne pas dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

Sur la base de l'ancienneté déjà acquise par le personnel au 31 décembre 2020, et en fonction des coefficients de mobilité probables estimés par tranche d'âge, le montant des engagements hors bilan de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite à verser est estimé comme non significatif au 31 décembre 2020.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société. L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.



Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Faits caractéristiques de l'exercice

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels.

Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets.

Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Mesures prises par le groupe

Compte tenu des pertes de chiffre d'affaires et de la baisse d'activité très significatives pour les filiales du groupe, il a été convenu une réduction de 50 % des managements fees perçus par la société 5 stratégies au titre de l'exercice 2020.

Afin de réduire ces coûts, la société a :

- utilisé le chômage partiel sur les périodes de confinement dont les impacts ont été comptabilisés en moins des charges de personnel
- perçu des aides COVID URSSAF de réduction des charges patronales et d'aide au paiement de 20% dont les impacts ont été comptabilisés en subvention d'exploitation
- réduit ses charges fixes (déplacement, réception...)

Continuité d'exploitation

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La société a fait un plan de trésorerie sur 2021 basée sur une reprise d'activité au second semestre 2021. L'entreprise est confiante pour faire face à ses besoins de trésorerie sur l'exercice.



Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	300		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	300		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :	3 805 748		
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 805 748		
TOTAL GÉNÉRAL	3 806 048		



Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			300	300
TOTAL			300	300
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencés et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencés et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :			3 805 748	3 805 748
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			3 805 748	3 805 748
TOTAL GÉNÉRAL			3 806 048	3 806 048

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GÉNÉRAL				

COMMISSAIRE AUX COMPTES

GCIC

15, avenue Victor Hugo

75116 PARIS

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencs et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	56 011			56 011
Provision Fiscale pour implantation - Avant le 01.01.1992 à l'étranger : - Après le 01.01.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	56 011			56 011
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				



NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	56 011			56 011
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 899	1 899	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	17 637	17 637	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 170	76 170	
Impôts sur les bénéfices	100 356	100 356	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 511	6 511	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	7 898	7 898	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	2 488	2 488	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	212 958	212 958	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			



Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	41 915	41 915		
Personnel et comptes rattachés	30 520	30 520		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 631	31 631		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	28 220	28 220		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	152 137	152 137		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	9 175	9 175		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	293 597	293 597		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				



Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 732	20 520
Dettes fiscales et sociales	44 790	25 900
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	77 522	46 420

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 731.60	20 520.00
40810400 FNP HONO EXP COMPTABLE	5 040.00	2 520.00
40810500 FNP AVOCAT	1 891.60	1 800.00
40810600 FNP CAC	25 800.00	16 200.00
Dettes fiscales et sociales	44 790.00	25 900.29
42820000 Dettes provisionnées pour congés à payer	9 816.00	5 706.40
42830000 PROV. PRIME A PAYER	17 637.00	9 045.24
43820000 Charges sociales sur congés à payer	4 110.00	2 427.50
43860000 Autres charges à payer	7 390.00	3 402.81
44860000 Etat Charges à payer	5 837.00	5 318.34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	77 521.60	46 420.29

Autres informations

Option pour l'intégration fiscale

Par décision collective en date du 30 décembre 2015, les associés ont approuvé la signature d'une convention d'intégration fiscale, selon les termes de l'article 232 A et suivants du CGI.

La société 5 STRATEGIES s'est portée société intégrante et se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés pour l'ensemble du groupe constitué d'elle-même et de ses filiales détenues à plus de 95% :

SAS THALASSO : 22 rue du Président Wilson - 92300 Levallois Perret

Filiale détenue à 100% par 5 STRATEGIES

Capital social : 700 000 euros

Siret : 445 339 138 000 49



L'intégration fiscale a débuté à compter de l'ouverture de l'exercice 2016, soit le 1er Janvier 2016.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information suivante est fournie. Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice se décompose de la manière suivante :

- Honoraires au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 6 662 euros
- Honoraires au titre de la consolidation : 5 450 euros

Liste des transactions avec les parties liées

Conformément au règlement 2010-02 du 2 septembre 2010 de l'ANC, la liste des transactions effectuées avec les parties liées au sens de l'article R 123-199-1 n'est pas communiquée dans la mesure où ces transactions ont été conclues à des conditions normales de marché.

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	95 126	10.00000	951 260
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	95 126	10.00000	951 260



Etat de variation des capitaux propres

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Capital social ou individuel	951 260			951 260
Prime d'émission, de fusion, d'apport	10			10
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
- Légale	95 126			95 126
- Statutaires ou contractuelles				
- Réglementées				
- Autres	3 090 056	86 934	430 000	2 746 990
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	86 934	42 728	86 934	42 728
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	56 011			56 011
TOTAL	4 279 398	129 662	516 934	3 892 126



Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
445339138 SAS THALASSO n°1	700 000	100.00	3 805 748	9 175	40 274 212
22 RUE DU PRESIDENT WILSON	-----	-----	-----	-----	-----
92200 LEVALLOIS PERRET	690 090	-----	3 805 748	-----	-3 262 607

Participations	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
-----	-----	-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----	-----	-----
-----	-----	-----	-----	-----	-----



Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation	Montant entreprises liées	Montant entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur : - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles		
Participations	3 805 748	
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 899	
Autres créances	2 488	
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes : - Au près des établissements de crédit - Financières divers	9 175	
Avances et acomptes sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		



GCIC

15 avenue, Victor Hugo
75116 PARIS

KRESTON CONSEIL

2, rue Meissonnier
75017 PARIS

5 STRATEGIES

22/24, rue du Président Wilson
92300 LEVALLOIS-PERRET
493 094 445 RCS NANTERRE

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2020**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

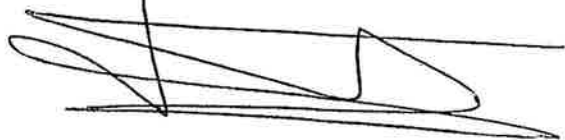
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Paris, le 15 octobre 2021

Les commissaires aux comptes

GCIC
Nicolas BRULAT



KRESTON CONSEIL
Jean-Louis DECOUCHE



5 STRATEGIES

Société par actions simplifiée au capital de 951 260 €

Siège social : 22/24, rue du Président WILSON

92300 LEVALLOIS PERRET

RCS 493 094 445 RCS NANTERRE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 OCTOBRE 2021



KRESTON CONSEIL
2, rue Meissonier
75017 PARIS



GCIC
15, avenue Victor Hugo
75017 PARIS

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

KRESTON CONSEIL
2, rue Meissonier
75017 PARIS

GCIC
15, avenue Victor Hugo
75116 PARIS

5 STRATEGIES

Société par actions simplifiée au capital de 951 260 €
Siège social : 22/24 , rue du Président WILSON
92300 LEVALLOIS PERRET
RCS 493 094 445 RCS NANTERRE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 OCTOBRE 2021

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 5 STRATEGIES SAS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Handwritten signature and initials

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans les derniers paragraphes de la note en page 5 de l'annexe « Principaux événements de l'exercice », relatifs à la continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation internes des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes consolidés :

La société a procédé à l'activation de l'impôt différé à hauteur de 875 752 euros. Nous avons estimé raisonnable cette activation, réalisée sur la base de comptes prévisionnels qui font apparaître à l'horizon 2023 un retour à une situation bénéficiaire permettant d'absorber le déficit fiscal du Groupe constaté au 31/12/2020.

L'appréciations ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Paris, le 15 octobre 2021

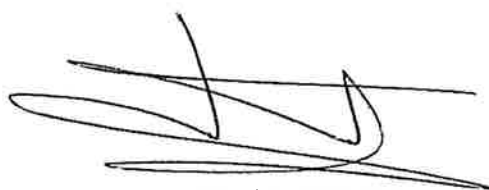
KRESTON CONSEIL

GCIC

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris



Jean-Louis DECOUCHE



Nicolas BRULAT

5 STRATEGIES

Annexe au Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Description détaillée des responsabilités des Commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Ils sont responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Comptes consolidés

5 STRATEGIES

22 RUE DU PRESIDENT WILSON

92300 LEVALLOIS PERRET

Exercice clos le 31 décembre 2020

49309444500035 RCS NANTERRE



CERFRANCE SEINE NORMANDIE
Chemin de la Bretèque - CS
40584
76235 BOIS GUILLAUME
Tél. 02 35 59 64 70

ASSOCIATION DE GESTION ET DE
COMPTABILITE DE SEINE NORMANDIE
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-
Comptables des régions Rouen-
Normandie et Paris Ile-de-France
SIREN 775 573 868 – Code APE : 6920 Z



1. Table des matières

2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DU GROUPE.....	4
3. PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE.....	5
4. ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES	7
Bilan consolidé.....	8
Compte de résultat consolidé	9
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	10
5. PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE CONSOLIDATION	11
1. Conventions comptables générales	11
2. Date de clôture de l'exercice.....	11
3. Utilisation d'estimations	11
4. Changement de méthode et comparabilité des exercices	11
5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées	11
6. Variation du périmètre de consolidation.....	12
Liste des entités consolidées	12
7. Ecart d'acquisition.....	12
8. Règles et méthodes comptables	13
9. Détail des écarts d'acquisition (goodwill).....	15
10. Immobilisations corporelles et incorporelles	16
Immobilisations incorporelles	16
Immobilisations corporelles	17
11. Immobilisations financières et titres mises en équivalence	18
Immobilisations financières	18
Créances	19
13. Comptes de régularisation	20
Détail des comptes de régularisation.....	20
14. Variation des capitaux propres consolidés.....	21
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	21
15. Provisions.....	22
Provisions	22

Complément provisions	23
16. Engagements de retraite et avantages similaires.....	16
17. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	25
Dettes par échéance.....	25
18. Notes annexes sur les impôts différés	26
Preuve d'impôt consolidée.....	26
19. Chiffre d'affaires	27
Evolution des principaux agrégats consolidés.....	27



2. Renseignements concernant l'activité du groupe

5 STRATEGIES a pour activité l'administration de ses filiales, ainsi que la gestion de ses titres de participations.

THALASSO N°1 exerce le métier de "tour operateur". A ce titre, elle effectue la production et la vente de séjours selon la formule du forfait intégrant le transport, l'hôtellerie et les transferts.





3. Principaux évènements de l'exercice

L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.
L'exercice précédent était d'une durée identique.

La société est confrontée depuis le 15 mars 2020 à l'épidémie de COVID-19 qui touche la France et plus particulièrement aux mesures de confinement mises en place par le gouvernement français pour endiguer sa progression.

Ces mesures de confinement ont entraîné un arrêt brutal d'une partie de l'activité du fait de la suspension des vols internationaux et des restrictions de déplacements en France.

La société a subi une perte d'activité très significative compte tenu des différents confinements et des mesures de restrictions de déplacements prévues par les différents pays. Les voyages dont les départs n'ont pu être effectués ont fait l'objet dans la mesure du possible d'une reprogrammation sur les exercices suivants, engendrant un niveau des produits constatés d'avances très significatif.

Concernant les acomptes perçus à la commande, la société applique le décret prévoyant un remboursement au terme du délai de 18 mois.

Les frais de vols sont supérieurs cette année compte tenu d'un taux de remplissage plus faible ou des annulations de vols non remboursés.

La société a mis en place toutes les mesures nécessaires afin de préserver tout d'abord la santé de ses salariés ainsi que sa santé financière. Les mesures immédiates suivantes ont ainsi été prises :

- Mise en place du télétravail dans tous les cas où cela est possible ;
- Mise en place d'un chômage partiel différencié par catégorie de personnel ;
- Souscription à un prêt garanti par l'Etat (PGE) à hauteur de 7 M€ renouvelé sur 12 mois supplémentaire avec un échelonnement à compter de juin 2022.
- Report du paiement des charges sociales et de certains impôts dans le cadre des dispositifs mis en place pour les entreprises en France.
- Demande des aides COVID URSSAF de réduction des charges patronales et d'aide au paiement de 20% dont les impacts ont été comptabilisés en subvention d'exploitation
- Demande du fonds de solidarité au titre de décembre 2020 dont les impacts ont été comptabilisés en subvention d'exploitation
- Réduction des charges fixes (loyers, management fees, déplacement, réception...)

D'autres mesures pourraient suivre au cas où la crise perdurerait avec notamment (i) la recherche de reports de paiements avec nos principaux partenaires commerciaux et/ou (ii) l'obtention de facilités de trésorerie à court terme avec nos partenaires financiers / bancaires.

A la date d'arrêté des comptes, la société n'est pas en mesure de chiffrer précisément l'impact de la pandémie sur ses performances pour l'année 2021.

Sur la base du scénario de reprise d'activité au deuxième semestre 2021, d'un redémarrage progressif et compte tenu de l'obtention du PGE, les prévisions de flux de trésorerie projetés d'ici à fin décembre 2021 ne font pas apparaître d'insuffisances de trésorerie qui ne sauraient être résolues.

Dans ce contexte de crise COVID-19 et sur la base des éléments décrits ci avant, nous n'anticipons pas de sujet de continuité d'exploitation.



4. ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

Bilan consolidé

Actif en EUR	31/12/2020	31/12/2019
Ecart d'acquisition	614 031	789 467
Capital souscrit non appelé		
Immobilisations incorporelles	44 419	33 751
Immobilisations corporelles	130 814	155 744
Immobilisations financières	58 053	56 647
Participations par mise en équivalence		
Actif immobilisé	233 286	246 142
Stocks et en-cours		
Créances clients et comptes rattachés	41 727 805	40 704 510
Actifs d'impôts différés	926 292	54 066
Autres créances	9 088 563	5 100 841
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	16 925 420	4 873 273
Actif circulant	68 668 080	50 732 690
Comptes de régularisation	5 512 465	10 399 240
Total Actif	75 027 862	62 167 539
Passif	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	951 260	951 260
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10	10
Ecart de réévaluation		
Réserves	3 707 883	4 167 997
Résultat Groupe	-2 454 159	10 340
Provisions réglementées		
Titres en autocontrôle		
Capitaux propres - Part du groupe	2 204 994	5 129 607
Intérêts minoritaires		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	430 344	465 202
Emprunts et dettes financières	7 000 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 358 529	11 865 430
Dettes fiscales et sociales	921 376	877 175
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 342 568	721 097
Dettes	15 622 473	13 463 702
Comptes de régularisation	56 770 051	43 109 028
Total Passif	75 027 862	62 167 539



Compte de résultat consolidé

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises		
Production vendue	40 259 211	189 183 648
Chiffre d'affaires	40 259 211	189 183 648
Production stockée	0	0
Subventions d'exploitation	862 888	
Reprises sur provisions	56 444	101 416
Autres produits	516 759	39 140
Produits d'exploitation	1 435 912	140 556
Achats et variations de stocks	0	0
Autres achats et charges externes	41 041 884	182 195 312
Impôts et taxes	72 349	203 258
Charges de personnel	3 513 908	6 094 350
Dotations aux amortissements des immobilisations	123 316	125 301
Dotations aux provisions pour risques et charges	34 968	344 305
Autres provisions et charges d'exploitation	109 708	107 968
Charges d'exploitation	44 896 133	189 070 494
Résultat d'exploitation	-3 201 010	253 710
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers	42 981	42 839
Charges financières	42 767	16 471
Résultat financier	214	26 368
Résultat courant avant impôt	-3 200 796	280 078
Produits exceptionnels	60 000	142 249
Charges exceptionnelles	104 029	157 007
Résultat exceptionnel	-44 029	-14 758
Impôt sur le résultat	-966 102	79 544
Résultat des sociétés intégrées	-2 278 723	185 776
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	175 436	175 436
Résultat d'ensemble consolidé	-2 454 159	10 340
Résultat groupe	-2 454 159	10 340
Résultat hors-groupe		
Résultat par action	-26	0
Résultat dilué par action	-26	0



Tableau de flux de trésorerie consolidé

En EUR	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net consolidé	-2 454 159	10 340
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	252 142	617 463
Variation des impôts différés	-875 752	-10 806
Plus-values de cession, nettes d'impôt		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-3 077 769	616 997
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	8 670 376	-276 972
Liaison Bilan		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 592 607	340 025
Acquisition d'immobilisations	-110 461	-89 839
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		8 991
Incidence des variations de périmètres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-110 461	-80 848
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-430 000	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		27 579
Emissions d'emprunts	7 000 000	
Remboursements d'emprunts		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	6 570 000	27 579
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	12 052 146	286 756
Trésorerie d'ouverture	4 873 273	4 586 516
Trésorerie de clôture	16 925 420	4 873 273



5. Principes, règles et méthodes de consolidation

1. Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France. En particulier, la société présente ses comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement n°99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et complétés des règlements subséquents. L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

2. Date de clôture de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent avait une durée identique. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.



3. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

4. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

6. Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes au 31 décembre 2020 :

Liste des entités consolidées

Périmètre : 5STRATEGIES			31/12/2020		31/12/2019	
Entités	Forme	SIRET	Méthode	%	Méthode	%
5S – 5 STRATEGIES	SAS		IG	100.00	IG	100.00
TN1 – THALASSO N°1	SAS		IG	100.00	IG	100.00

Il n'y a pas eu de variation de périmètre sur l'exercice 2020.



7. Ecart d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 10 et 20 ans, elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique ;
- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau des secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

8. Règles et méthodes comptables

8.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires) ;

Les immobilisations incorporelles et corporelles produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production constitué des éléments suivants :

- Coût des matières consommées ;
- Charges directes de production (main d'oeuvre..) ;
- Frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue ;
- Estimation des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel elles sont situées ;
- Les coûts d'emprunts relatifs à des actifs qualifiés sont comptabilisés à l'actif lorsqu'ils sont encourus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

Logiciel	3 ans
Installation générale et agencement divers	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.



8.2. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La société a pris l'option de ne pas activer les frais inhérents à l'acquisition de titres de participation.

Autres immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

8.3. Créances clients et autres créances

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

8.4. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

8.5. Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est

constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour le calcul des impôts différés est de 28%.

8.6. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

8.7. Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et autres avantages à long terme

Engagements de retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La société a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou pour complément de retraite de ses salariés. La charge correspondante est enregistrée au cours de l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

Les droits acquis au titre des indemnités de départ à la retraite (IDR) de la société sont définis par la convention collective du Tourisme, Agence et voyages.

8.8. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature.

Ils peuvent comprendre par exemple :

- les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
- d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

8.09. Application des méthodes préférentielles

Le Groupe applique, le cas échéant, toutes les méthodes préférentielles énoncées au § 300 du règlement CRC no 99-02.

8.10. Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat consolidés sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.



9. Détail des écarts d'acquisition (goodwill)

Détentrice	Valeur brute	Amortissement			Valeur nette
		Début exercice	Dépréciation nette	Fin exercice	
Entreprise imputée : TN1					
5S	1 754 366 €	964 899 €	175 436 €	1 140 335 €	614 031 €

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de la quote-part des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition et inscrits au bilan à leur juste valeur.

L'écart d'acquisition des titres Thalasso s'élève à 1 754 366 Euros, il correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres de 1 904 383 Euros et l'évaluation de la quote-part des capitaux propres corrigés identifiés à la date du 31 décembre 2013 soit 150 017 Euros.

Il est amorti sur une période de 10 ans à partir du 27 juin 2014.



10. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations incorporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	1 754 366					1 754 366
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	288 934	35 200				324 134
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	171 766	9 547				181 313
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations incorporelles brutes	460 700	44 747				505 447



Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	964 899	175 436				1 140 335
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	259 180	30 664				289 844
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	167 769	3 415				171 184
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	426 949	34 079				461 028

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	789 467		175 436			614 031
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	29 754	35 200	30 664			34 290
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	3 997	9 547	3 415			10 129
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	33 751	44 747	34 079			44 419

Immobilisations corporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	520 287	64 308				584 595
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	520 287	64 308				584 595



Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	364 543	89 238				453 781
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions						

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel, outillage						
Autres immobilisations corporelles	155 744	64 308	89 238			130 814
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	155 744	64 308	89 238			130 814

11. Immobilisations financières et titres mises en équivalence

Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	56 647	1 406				58 053
Créances rattachées à des participations						
Valeurs brutes	56 647	1 406				58 053



Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations						
Provisions						

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts	56 647	1 406				58 053
Autres immobilisations financières						
Créances rattachées à des participations						
Valeurs nettes	56 647	1 406				58 053

Toutes les créances immobilisées ont une échéance supérieure à un an.

12. Clients et comptes rattachés, autres créances

Créances

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	40 704 510	1 058 263				41 762 773
Actifs d'impôts différés	54 066	888 030	-15 804			926 292
Autres créances	5 100 841	4 529 173	-541 451			9 088 563
Capital souscrit, appelé et non versé						
Valeurs brutes	45 859 417	6 475 466	-592 223			51 777 628

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Créances clients et comptes rattachés		34 968				34 968
Actifs d'impôts différés						
Autres créances						
Capital souscrit, appelé et non versé						
Provisions		34 968				34 968

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	40 704 510	1 058 263	-34 968			41 727 805
Actifs d'impôts différés	54 066	888 030	-15 804			926 292
Autres créances	5 100 841	4 529 173	-541 451			9 088 563
Capital souscrit, appelé et non versé						
Valeurs nettes	45 859 417	6 475 466	-592 223			51 742 660



13. Comptes de régularisation

Détail des comptes de régularisation

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
COMPTES DE REGULARISATION ACTIFS		
Charges constatées d'avances sur commissions	4 905 369	3 180 323
Charges constatées d'avances sur achats de voyages	514 740	6 944 988
Charges constatées d'avances sur frais généraux	92 356	273 968
Autres écarts de conversion		
TOTAL	5 512 465	10 399 240
COMPTES DE REGULARISATION PASSIFS		
Produits constatés d'avance	56 770 051	43 109 027
Autres écarts de conversion		
TOTAL	56 770 051	43 109 027

**Comptabilisation du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est comptabilisé Brut des commissions et reconnu en fonction des dates de départs des voyages.

Les produits constatés d'avance correspondent donc aux voyages vendus et dont la date de départ n'est pas échue à la clôture ou dont le départ a été reporté après la date de clôture compte tenu de la crise COVID.

Comptabilisation des achats sur voyages et des commissions sur ventes

Conformément à la comptabilisation du chiffre d'affaires, les achats sur voyages ou les commissions sur ventes (commissions d'agences ou commissions sur les ventes en ligne) sont reconnues en fonction de la date de départ du voyage.

Les charges constatées d'avance sur voyages correspondent donc aux achats sur voyages vendus et dont la date de départ n'est pas échue à la clôture ou dont le départ a été reporté après la date de clôture compte tenu de la crise COVID.

14. Variation des capitaux propres consolidés

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	951 260	4 084 686	55 742		5 091 688	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		55 742	-55 742			
Distributions de dividendes						
Variation de capital						
Résultat N-1			10 340		10 340	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations		27 549			27 549	
Capitaux propres N-1	951 260	4 168 007	10 340		5 129 607	
Correction des A nouveaux		-40 455			-40 455	
Affectation en réserves		10 340	-10 340		0	
Distributions de dividendes		-430 000			-430 000	
Variation de capital						
Résultat N			-2 454 159		-2 454 159	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations		1			1	
Capitaux propres N	951 260	3 707 893	-2 454 159		2 204 994	



15. Provisions

Provisions

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Réévaluations	Virement	Apports, Fusions, Scissions	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé											
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES											
Provisions pour risques	5 903	21 586									15 683
Provisions pour charges	471 105			56 444							414 661
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	465 202	21 586		56 444							430 344
Provisions sur frais d'établissement											
Prov. sur frais de recherche et développement											
Prov. sur concs, brevets et droits similaires											
Provisions dépréciation droit au bail											
Provisions dépréciation fond commercial											
Provisions sur autres immo. incorporelles											
Provisions sur immobilisations incorporelles en cours											
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES											
Provisions sur terrains											
Provisions sur terrains en crédit bail											
Provisions sur constructions											
Provisions sur constructions en crédit bail											
Provisions sur immobilisations corporelles en cours											
PROV. SUR IMMO CORPORELLES											
Provisions sur titres de participation											
Prov. pour cess.actifs nets en cours											
Provisions sur titres mis en équivalence											
Provisions sur créances rattachées											
Provisions sur autres titres immobilisés											
Provisions sur prêts											
Provisions sur autres immobilis. financières											
PROV. SUR IMMO FINANCIERES											
Provisions sur stocks matières premières											
Provisions sur en cours de biens											
Provisions sur en cours de services											
Provisions sur stocks produits finis											
Provisions sur stocks marchandises											
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS											
Prov. sur avances et acptes versés sur ordre											
Provisions sur comptes clients			34 968								34 968
Provision dépréciation clients douteux											
Provisions sur autres créances											
Provisions charges constatées avan.											
Prov. sur valeurs mobilières de placement											
Provisions sur actions propres											
PROVISIONS POUR DEPRECIATION			34 968								34 968
TOTAL GENERAL	465 202	21 586	34 968	56 444							465 312



Complément provisions

Détail du poste "Autres Provisions Réglementées"

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Réévaluations	Virement	Apports, Fusions, Créations	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Autres mouvements	Clôture
Provisions gisements miniers, pétroliers											
Provisions pour investissement											
Provisions pour hausse des prix											
Provisions pour fluctuation des cours											
Amortissements dérogatoires											
Implantations étrangères avant 01/01/92											
Implantations étrangères après 01/01/92											
Provisions pour prêts d'installation											
Autres provisions réglementées											
AUTRES PROV. REGLEMENTEES											



Détail du poste "Provisions pour Risques & Charges"

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Réévaluations	Virement	Apports, Fusions,	Variation de périmètre	Variation du taux de	Autres mouvements	Clôture
Provisions pour litiges											
Prov. pour garanties données aux clients											
Provisions pour pertes sur marchés à terme											
Provisions pour amendes et pénalités											
Provisions pour pertes de change	-5 903	21 586									15 683
Autres provisions pour risques											
PROVISIONS POUR RISQUES	-5 903	21 586									15 683
Prov. pour pensions, obligations similaires		177 985		56 444							121 541
Provisions pour impôts											
Provisions pour renouvellement des immobilisations											
Provisions pour grosses réparations											
Prov. charges soc. fisc. sur congés à payer											
Autres provisions pour charges	471 105	-177 985									293 120
PROVISIONS POUR CHARGES	471 105	0		56 444							414 661

16. Engagements de retraite et avantages similaires

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Convention collective : CCN....	Exercice	Ex. précédent
Augmentation annuelle des salaires	1%	1%
Taux d'actualisation	0.85%	0.60%
Taux de rotation du personnel	Moyen (C) / Fort (NC)	Moyen (C) / Fort (NC)
Age de départ à la retraite	65-67 ans	65-67 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	INSEE 2015-2017	INSEE 2015-2017
Méthode de calcul retenue	Rétrospective	Rétrospective

Compte tenu de ces éléments, la valeur actuelle probable des engagements de retraite de la société s'élève à la clôture de l'exercice à 121 541 euros. A la clôture de l'exercice précédent, elle était de 177 985 euros.



17. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Dettes par échéance

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 000 000		5 824 717	1 175 283
Concours bancaires courants				
Emprunts en crédit bail				
Intérêts courus sur emprunts				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	679 299	679 299		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 679 230	4 679 230		
Dettes fiscales et sociales	921 376	921 376		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 342 568	2 342 568		
TOTAL GENERAL	15 622 473	8 622 473	5 824 717	1 175 283



18. Notes annexes sur les impôts différés

Preuve d'impôt consolidée

En EUR

PREUVE DE L'IMPOT	TOTAL
Résultat consolidé après impôt	-2 454 159
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	-2 454 159
Impôt exigible comptabilisé	-90 350
Impôts sur les plus-values	
Impôts non assis sur le résultat	
Impôt différé comptabilisé	-875 752
Impôt différé distribution	
Impôt réel	-966 102
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)	
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	-3 420 261
IMPOT THEORIQUE ENTITE	-957 673
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-8 429
ECART IMPOT THEORIQUE GROUPE IMPOT THEORIQUE ENTITE	
IMPOT THEORIQUE GROUPE	-957 673
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	-8 429
JUSTIFICATION DE L'ECART	
Ecart sur base imposées à taux différenciés	
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôt société	-90 350
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôt société	
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-90 350
SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER	81 921
Ecart permanent (Résultat non imposé hors dividendes internes)	-6 666
Ecart entre Variation bilancielle et Résultat	
Ecart temporaire : de l'exercice (Hors déficit)	
Ecart temporaire : antérieur activé (Hors déficit)	
Ecart temporaire : Ecart Tx standard - Tx différenciés	
Ecart temporaire : Déficit exercice activés	
Ecart temporaire : Déficit antérieurs activés	
Ecart temporaire : Déficit écart Tx standard - Tx différencié	
Ecart temporaire	
Déficit exercice non activé	
Utilisation déficit antérieur	90 350
Imposition plus-values antérieures	
Résultat fiscal transféré ou attribué	
Résultat imposé ultérieurement	
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	
Résultat sociétés transparente fiscalement	
Autres bases	-1 763
Résultat et corrections Intégration fiscale	
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	81 921
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-8 429



19. Chiffre d'affaires

Compte tenu des usages de la profession et afin de faciliter les comparaisons, les produits sont reconnus en fonction de la date de départ du voyage.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé brut des commissions d'agences.

Evolution des principaux agrégats consolidés

Agrégats consolidés	N	N-1
Chiffre d'affaires consolidé	40 259 211	189 183 648
Résultat consolidé	-2 454 159	10 340
Evolution des capitaux propres - groupe	2 204 994	5 129 607
Résultat courant avant impôt	-3 200 796	280 078



Le chiffre d'affaires consolidé a évolué de -78.72 % soit une baisse de 148 924 437 €

20. Autres Informations

20.1 Engagements hors-bilan

La filiale a des engagements auprès de ses fournisseurs hôteliers et des compagnies aériennes garantissant un nombre de place minimal sur des périodes définies. Cette information sur une pratique courante dans la profession et généralisée aux principaux fournisseurs est donnée à titre complémentaire sans pouvoir être quantifiée précisément.

20.2. Rémunérations des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice concernant la certification des comptes s'élève à 36 682 euros HT.

20.3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à mentionner une rémunération individuelle.

20.4. Transactions entre parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

